



MOTION 3 – MODIFICATION DE L'ART. 5.2 LISTE DE CLASSEMENT

Cher Monsieur le Président central,

Chers membres d'honneur et délégués,

Notre section souhaite modifier ou compléter comme suit l'art. 5.2 de la liste de classement.

Règlement actuel	Modification proposée
Seules sont prises en compte les manifestations qui se déroulent selon les règles de la FIDE. La durée totale cumulée jusqu'au 60 ^{ème} coup doit atteindre au minimum 3 heures par partie et au moins 50% des participants doivent figurer sur une liste de classement reconnue par la FSE.	Seules sont prises en compte les manifestations qui se déroulent selon les règles de la FIDE. La durée totale cumulée jusqu'au 60 ^{ème} coup doit atteindre au minimum 3 heures par partie et au moins 50% des participants doivent figurer sur une liste de classement reconnue par la FSE. <i>Des cadences de jeu plus courtes sont autorisées, à condition qu'elles correspondent aux règles de la „FIDE Rating Regulations“ ...</i>

La FSE reconnaît les points Elo FIDE d'un joueur, mais pas la cadence avec laquelle ces points ont été acquis. En effet, la FIDE autorise l'organisation de tournois avec une cadence totale par partie et jusqu'au 60^e coup de 2 heures au minimum, si les points Elo de tous les participants sont au-dessous de 1600 Elo. Il est donc possible d'organiser un tournoi en Suisse avec une cadence réduite, de l'annoncer uniquement à la FIDE, puis d'annoncer l'Elo FIDE des joueurs pour la liste de classement suisse. Car, l'art. 3.4 stipule: „ **Les membres de la FSE sans PC qui figurent sur une liste de classement reconnue par la FSE, sont introduits dans la LC avec des PC correspondants.**“. En d'autres mots avec les cadences réduites conformes à la FIDE, on n'a pas accès à la LC de la FSE par la porte principale, mais cela fonctionne très bien en passant par l'entrée des fournisseurs, avec pour résultat que la FSE est grugée la taxe pour la LC.

Les tournois à cadence réduite sont très attrayants, en particulier pour les jeunes et autres débutants. Il est ainsi possible d'organiser un tournoi de 5 rondes en deux jours, sans le vendredi soir (nuit) toujours problématique. Les sections peuvent aussi plus facilement annoncer leurs championnats internes pour les nouveaux membres qui se déroulent le plus souvent le soir, à la LC. Même la FSE organise ses tournois de qualification pour les plus jeunes (U10) avec une cadence réduite (45 minutes plus 30 secondes par coup) qui ne correspond en fait pas à celle autorisée par le Règlement LC. La modification que nous proposons a pour but d'égaliser un peu les différences entre les cadences FIDE et la LC de la FSE et faciliter l'accès pour les débutants et les jeunes joueurs aux tournois échecs.

Cordiales salutations
Pour la section 3 Valli Scacchi

Giovanni Laube